

CAP 2022 – LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

UN VERITABLE CATACLYSME EN VUE POUR CONTRER TOUT CELA, UNE SEULE DIRECTION A PRENDRE : TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 19 MARS 2019

La direction prise par CAP 2022, dont la Loi pour une transformation de la Fonction Publique, nous mène tout droit dans le chaos.

Les projets contenus dans ce projet de loi sont désastreux pour toutes et tous :

- Plus de consultation des CAP pour les titularisations, pour les mutations dès le 1^{er} janvier 2020 et pour les promotions en 2021, sans aucun recours possible des agents en CAP mis à part le recours hiérarchique. Ceci aboutira inéluctablement à la fin des tableaux de mutation et à la mainmise des hiérarchies locales sur toute promotion ou mutation.
- La suppression des CHSCT en deçà de 300 agents ne permettra plus d'aborder les problèmes liés à l'Hygiène, à la Sécurité et aux Conditions de Travail.
- Les mobilités forcées et le détachement automatique des fonctionnaires concernés par l'externalisation (ou le transfert) de leur service ou de leur mission deviendront une réalité.
- La mise en place de la rémunération au mérite, l'allongement des durées des échelons pour toutes et tous leur permettra de dégager des marges pour payer les primes au mérite du RIFSEEP.

Toutes ces propositions sont dans le projet de loi qui doit être présenté au Conseil des Ministres le 27 mars.

Toutes ces modifications ont pour but de déstructurer l'administration pour la donner en pâture aux appétits féroces du privé et attribuer du pouvoir aux hiérarchies locales.

Celles-ci auront toutes les marges de manœuvre sur les agents : pouvoir de mutation, de promotion et de rémunération. Tout se passera de manière arbitraire sans possibilité d'être défendu et en l'absence d'application de règles égales et équitables pour toutes et tous.

**C'est pourquoi pour contrer ces funestes intentions
il nous faut agir et vite
et nous mettre toutes et tous en grève le 19 mars 2019**